



HAL
open science

Le commerce extérieur bois et dérivés en 1992

Bruno Cinotti

► **To cite this version:**

Bruno Cinotti. Le commerce extérieur bois et dérivés en 1992. *Revue forestière française*, 1993, 45 (4), pp.455-464. <10.4267/2042/26444>. <hal-03443943>

HAL Id: hal-03443943

<https://hal.science/hal-03443943v1>

Submitted on 23 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

économie et forêt

LE COMMERCE EXTÉRIEUR BOIS ET DÉRIVÉS EN 1992

B. CINOTTI

NDLR

Malgré les délais assez courts entre la fin de l'année 1992 et la publication de cette analyse, l'actualité économique a considérablement changé. Les perspectives tracées dans cet article, rédigé début 1993, constituaient une possibilité d'évolution qui semble durablement remise en cause aujourd'hui. Nos lecteurs s'intéresseront donc plutôt à l'analyse structurelle du secteur, basée sur des données 1992, qu'à ces prévisions déjà démenties.

PLACE DE LA FRANCE

(BALANCE PRODUCTION - RÉCOLTE - CONSOMMATION DE BOIS ET PRODUITS DÉRIVÉS)

Le Commerce extérieur de la France en bois et dérivés comprend :

- **Les produits d'exploitation forestière, de carbonisation et de scierie**

Grumes de conifères

Grumes de feuillus tropicaux et tempérés

Bois de trituration de conifères

Bois de trituration de feuillus

Plaquettes, particules et délignures

Sciages de conifères

Sciages de feuillus tropicaux et tempérés

Traverses

Autres produits (bois de feu, sciures, charbon de bois, bois d'industrie sauf trituration, échelas, pieux, piquets, bois pour cannes, manches d'outils, éclisses)

● **Les produits des industries du bois et des pâtes et papiers**

- Feuilles de placage
- Panneaux (bois et fibres), contreplaqués
- Autres produits du travail mécanique du bois
- Meubles et sièges en bois
- Pâtes de bois et vieux papiers
- Papiers et cartons

● **Les autres produits d'exploitation forestière**

- Extraits tannants végétaux
- Térébenthine, colophane et dérivés
- Liège et ouvrages en liège

LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE MARCHÉ MONDIAL

Avec une production commercialisée de 33,3 millions de m³, la France était, en 1989, le 10^e producteur mondial de bois ronds (bois d'œuvre et d'industrie) mais le 5^e exportateur (6,3 millions de mètres cubes) derrière les États-Unis, la CEI, la Malaisie et l'Australie ; notre part du marché des bois d'œuvre et d'industrie était de 5 %.

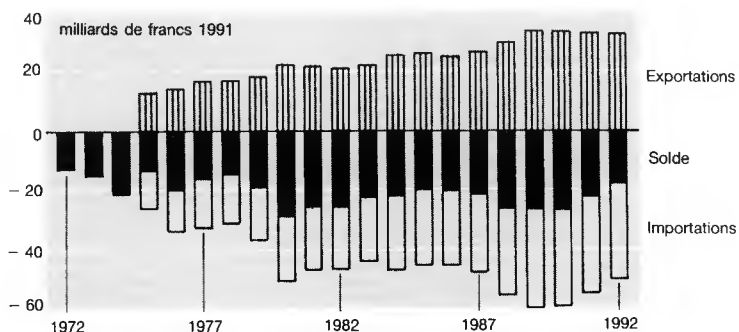
Mais, pour les bois d'œuvre et d'industrie de résineux, elle a toujours été un pays importateur. En 1913, elle importait déjà plus de 2 millions de m³ de résineux. Depuis ce chiffre a fluctué entre 3 millions (en 1973) et 1,5 en 1983. L'important est de noter que, rapporté à la consommation, ce chiffre n'a cessé de diminuer.

Par les actions conduites depuis 1827 (promulgation du Code forestier) et renforcées depuis 1947 par la création du Fonds forestier national, la France s'est dotée progressivement d'une ressource potentielle en bois importante mais encore méconnue, alors que le monde et en particulier la région européenne manqueront de plus en plus de bois dans les vingt prochaines années.

En ce qui concerne les sciages, la France est aussi le 10^e producteur mondial (10,6 millions de m³ en 1989), mais seulement le 11^e exportateur (1,2 million de m³), loin derrière le Canada, les États-Unis, la CEI, la Suède, la Malaisie, la Finlande, l'Autriche, l'Indonésie, l'Allemagne et le Portugal. Notre part du marché mondial des sciages est proche de 1 %.

Tout le problème de notre filière-bois se résume dans cette faible présence de notre pays sur le marché des produits transformés.

Figure 1
**COMMERCE EXTÉRIEUR
BOIS ET DÉRIVÉS.
ÉVOLUTION SUR VINGT ANS**



Un solde lourdement déficitaire mais stable

En 1992, la France a exporté pour 29,1 milliards de francs de bois et produits dérivés, et en a importé pour 46 milliards, soit un taux de couverture du secteur Bois-Papier de 63 %. Le déficit du commerce extérieur s'est donc élevé à 16,9 milliards de francs, en réduction de l'ordre de 17 % par comparaison à 1991, où le déficit avait atteint 20,4 milliards de francs.

Toutefois, après avoir longtemps été le second, le poste Bois-Papier n'est plus, depuis 1990, que le quatrième poste déficitaire de la balance commerciale française derrière l'énergie, le textile-habillement et le matériel électronique. Mais le solde bois et produits dérivés est tout de même, en déficit, égal au tiers de l'excédent dégagé par l'agro-alimentaire.

Par delà l'apparente dégradation de ce solde déficitaire exprimé en francs courants, l'examen en francs constants (et en volume) marque une relative stabilité entre 12 et 24 milliards de francs (valeur 1991). La tendance est une dégradation lente même si les années 1991 et 1992 marquent un recul net, en deçà des 20 milliards de francs atteint dès 1974. Nos échanges sont donc déficitaires en valeur comme en volume.

Ces indicateurs sont encourageants pour cette filière déficitaire depuis des années.

Ce déficit est structurel et industriel

Le déficit est de nature industrielle puisque quatre postes sont responsables de 90 % du déficit total de 1992 :

- les meubles avec 6 milliards de francs,
- les papiers et cartons avec 4,2 milliards de francs,
- les pâtes de bois avec 4,5 milliards de francs,
- les sciages de conifères avec 1,5 milliard de francs.

Le déficit est imputable en totalité aux échanges de produits transformés puisque le seul poste excédentaire est celui des produits d'exploitation forestière c'est-à-dire les bois bruts non transformés (grumes et bois de trituration).

Figure 2 **BOIS ET DÉRIVÉS. EXPORTATIONS EN 1992**

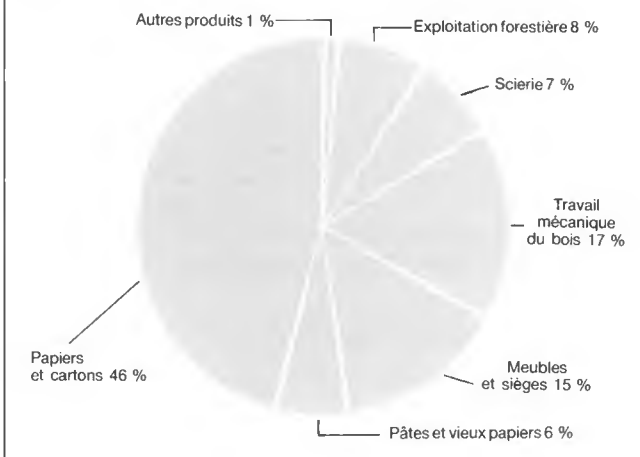
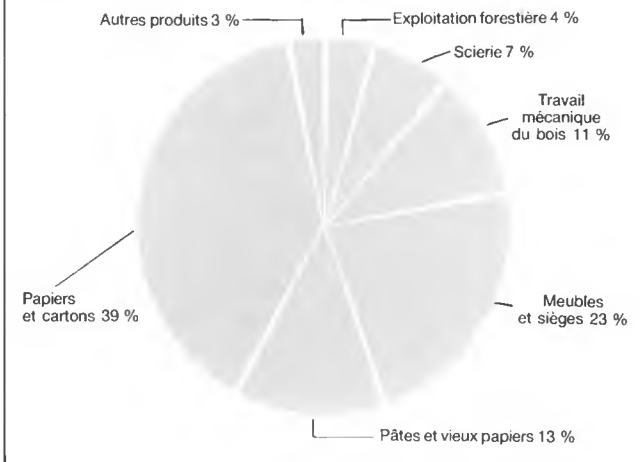


Figure 3 **BOIS ET DÉRIVÉS. IMPORTATIONS EN 1992**



Une évolution variable selon les postes

En 1991, en francs constants, le déficit a notamment diminué de :

- 21 % pour les pâtes de bois, qui sont facturées en dollar et ont donc suivi sa baisse,
- 22 % pour les papiers et cartons,
- 6,7 % pour les meubles.

En revanche, il est en augmentation de 6 % pour les produits de l'amont de la filière (exploitation forestière et scierie).

Grâce aux évolutions opposées des exportations (+ 2 %) et des importations (– 6 %), le solde négatif de la balance du commerce extérieur se réduit de nouveau en 1992. De 24 milliards en 1990, il passe à 17 milliards en 1992.

Des exportations globalement en hausse comme en 1991

Les exportations de produits d'exploitation forestière, de carbonisation et de scierie ont de nouveau diminué de 3 %. Tous les postes suivent ce mouvement, à l'exception des sciages de conifères dont l'exportation augmente après avoir fortement baissé en 1991, et des autres produits.

Les produits des industries du bois des pâtes et des papiers, dont l'exportation avait déjà augmenté en 1991 (+ 4 %), ont encore progressé en 1992 (+ 3 %), cette évolution concerne tous les postes à l'exception des pâtes de bois et vieux papiers qui ont connu deux évolutions à la baisse (– 16 % en 1991, – 5 % en 1992) qui peuvent être liées à l'augmentation des capacités françaises de production de papier. Enfin les exportations d'autres produits d'exploitation forestière ont très légèrement progressé (+ 1 %).

Une nouvelle baisse des importations

Les importations de produits d'exploitation forestière, de carbonisation et de scierie ont fortement diminué (– 10 %), beaucoup plus qu'en 1991. Ce sont les importations de grumes et de sciages de conifères qui ont diminué le plus rapidement : les grumes de conifères effacent une partie de la très forte hausse de 1991, **les sciages de conifères continuent leur baisse**.

Les importations de produits des industries du bois des pâtes et des papiers baissent de 5 %. Seul le poste « placages » augmente tandis que diminuent les trois plus gros postes papiers et cartons (– 4 %), meubles (– 10 %) et pâtes de bois et vieux papiers (– 2 %). Ce n'est vraiment une surprise ni pour les meubles dont la consommation finale a fortement chuté en France, ni pour les pâtes et papiers en raison de l'entrée en production de capacités nouvelles.

Les autres produits d'exploitation forestière connaissent peu de changements, le plus gros poste liège et ouvrages en liège variant peu (– 3 %).

Notre seul excédent : les bois bruts

Les échanges de produits de l'exploitation forestière sont excédentaires en volume depuis 1972 et en valeur depuis 1985 (Morin, 1989). Ceci en raison de la diminution de moitié des importations de grumes tropicales en dix ans, mais aussi et surtout, en raison de la croissance des exportations de grumes feuillues tempérées vers nos voisins européens. La France, premier exportateur européen, détient plus de la moitié de ce marché.

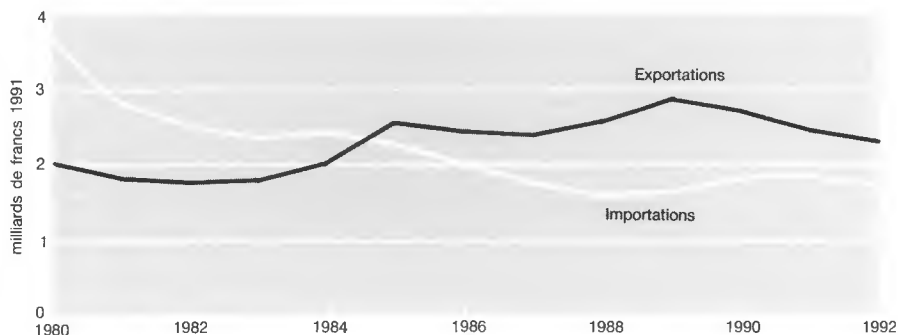
Depuis quelques années, le bois de trituration est également un poste excédentaire, Suède et Finlande font même partie de nos clients pour les rondins résineux.

Cette situation d'exportateur net de bois ronds ne doit évidemment pas être considérée comme une fin en soi, mais plutôt comme la démonstration de la capacité de la forêt française à approvisionner une industrie qui doit développer ses capacités afin d'apporter de la valeur ajoutée à cette matière première.

C'est ainsi que les nouvelles implantations d'usines de pâte à papier ou de panneaux modifient déjà et vont faire évoluer l'équilibre de notre balance commerciale pour les bois de trituration.

Figure 4

EXPLOITATION FORESTIÈRE



TOUTES LES BRANCHES INDUSTRIELLES SONT EN DÉFICIT

Amélioration récente d'une situation chronique pour les meubles

Le déficit sur ce poste a plus que triplé depuis 1970, alors que jusqu'au début des années 1960, la France était exportatrice nette de meubles !

C'est sur les sièges qui incorporent peu de matériau bois que ce déficit est le plus préoccupant : leur déficit se montait à 3,7 milliards en 1991, avec un taux de couverture de 28 %.

Ce n'est guère mieux pour les meubles « meublants », où le déficit était en 1991 de 3,2 milliards (dont 1,6 milliard avec l'Italie) et le taux de couverture de 40 %.

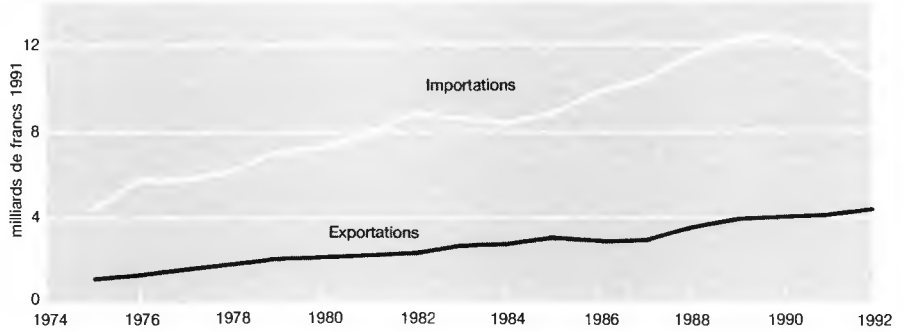
Bien sûr l'Italie, notre plus gros fournisseur pour les sièges et les meubles meublants, est aussi un de nos gros clients pour les grumes. Mais la situation n'est pas aussi simple que les termes avec lesquels il est d'usage de la décrire en parlant d'« exportation de grumes qui nous reviennent sous forme de meubles ». Car ce déficit intègre avant tout de la valeur ajoutée, la matière bois ne représentant qu'une faible part du coût de production de ces produits.

En 1980, l'analyse de ce déficit proposée par Rochot (1980) était que « *l'ameublement bois reste dominé par de petites entreprises... mal adaptées aux exigences actuelles du négoce et de la distribution qui, eux, sont concentrés... Longtemps protégées de la concurrence étrangère par des droits de douane élevés... elles souffrent d'un manque de compétitivité et restent encore très vulnérables face à la souplesse d'organisation, à la qualité et au dynamisme à l'exportation de la concurrence étrangère* ».

Cette analyse n'est plus que partiellement vraie. La qualité du management a progressé, les effectifs ont été ajustés à temps : cette fois les industriels se sont mieux défendus face à la crise. Après avoir atteint un maximum en 1990, le déficit a diminué pour la première fois en 1991 (7,6 milliards de francs), puis en 1992 (6 milliards de francs) confirmant l'évolution amorcée les années précédentes par un ralentissement de sa progression (+ 5,0 % en 1990 ; + 6,7 % en 1989 et + 11,7 % en 1988).

1992 est ainsi la cinquième année consécutive où les exportations ont progressé plus vite que les importations. Cette heureuse évolution est fragile car nos exportations sont concentrées sur la Communauté européenne, la Suisse (marchés affectés par la récession que connaît notre pays), et sur l'Amérique du Nord ; alors que nos importations sont diversifiées, et proviennent de pays qui se sont spécialisés dont il sera difficile de diminuer la part de marché.

Figure 5
MEUBLES



L'espoir pour les pâtes et papier

Ces dernières années, le déficit du commerce extérieur du secteur papetier n'avait cessé de grimper. En deux ans, de 1987 à 1989, il est même passé de 8,4 milliards de francs à 12,6. Mais des signes d'espoir apparaissent, puisqu'en 1990 ce chiffre s'est stabilisé à 12,3 milliards de francs pour revenir à 9,6 en 1991 et à 8,6 en 1992. Ce recul tient à la chute des cours mondiaux de la pâte à papier facturée en dollar (ce qui ne facilite pas toujours l'analyse des évolutions de ce poste en valeur), mais surtout à la mise en route en France de nouvelles usines.

Figure 6
PAPIERS

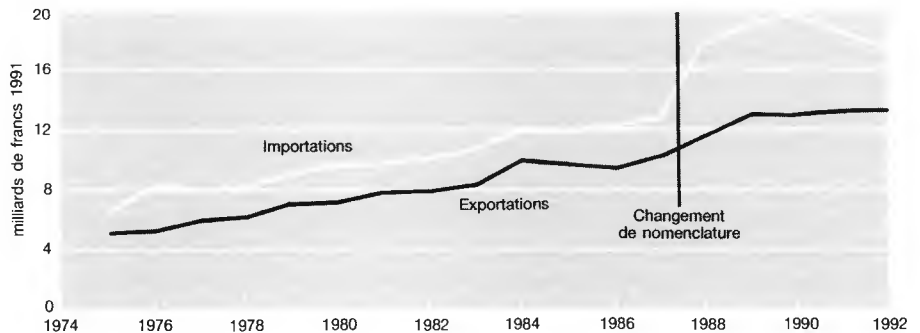
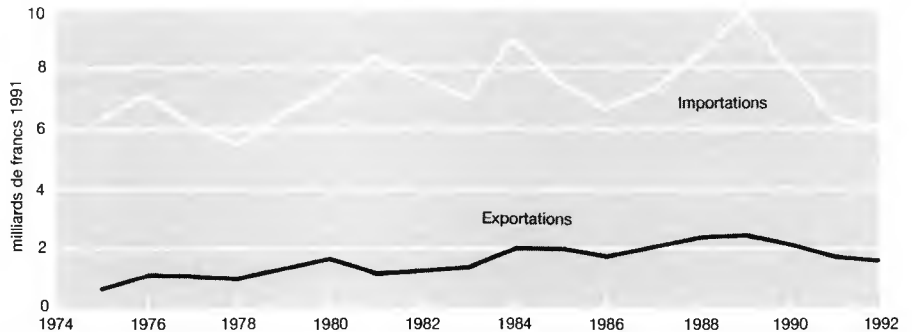


Figure 7
PÂTES ET VIEUX PAPIERS



En effet, les investissements considérables (rachats d'entreprises et implantations) consentis par les groupes américains et scandinaves dans l'Hexagone devraient rééquilibrer de manière spectaculaire le commerce extérieur de cette industrie dans les cinq ans qui viennent. Le montant des investissements a doublé entre 1988 et 1989. Au total, la capacité de production de l'industrie française devrait atteindre 10 millions de tonnes de papier-carton en 1993, contre un peu plus de 7 millions en 1988, pour une consommation de 8,72 millions de tonnes. La seule production de pâte à papier s'élèvera à 3,5 millions de tonnes en 1994, contre 2,8 en 1990. Le déficit commercial de ce poste devrait donc continuer à se réduire peu à peu.

Évolution favorable du secteur travail mécanique du bois

Le déficit sur ce poste est apparu puis s'est régulièrement aggravé pendant les années 1970. Il se réduit progressivement depuis.

Dans le secteur du sciage, le déficit global est de 1,6 milliard de francs en 1992. Mais il est constitué pour l'essentiel par les importations de sciages de résineux qui diminuent depuis quelques années avec l'augmentation de l'offre nationale.

Dans le secteur des panneaux et du travail mécanique du bois (parquets, menuiserie, constructions en bois, ...), la situation s'est nettement redressée, conséquence de la bonne orientation des débouchés extérieurs et des augmentations des capacités de production.

Ce redressement est même spectaculaire dans le secteur des panneaux dont les exportations augmentent de 31 % en 1989, tandis que les importations ne croissent que de 5 %. Cette évolution est sans doute le résultat de l'effort d'investissement important consenti par ce secteur depuis trois ans avec la mise en route de nouvelles unités de panneaux.

Figure 8
SCIAGES

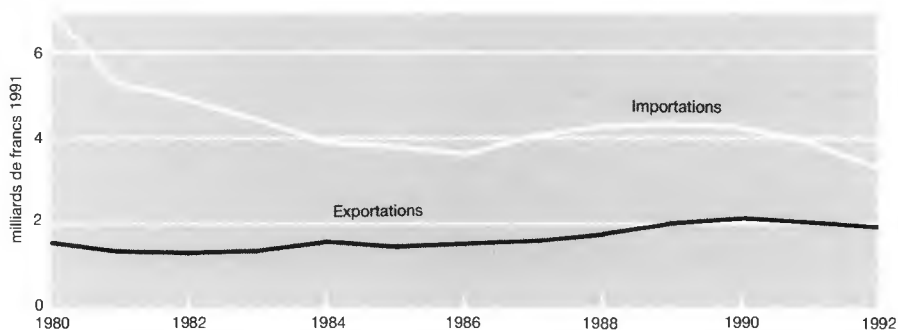
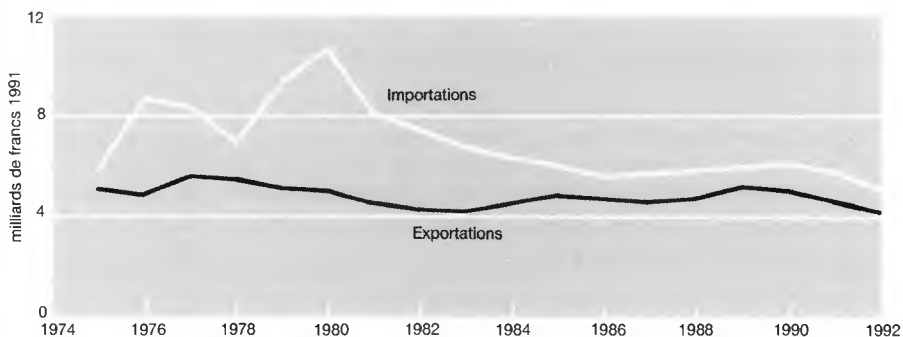


Figure 9
TRAVAIL MÉCANIQUE DU BOIS (HORS SCIERIE)



UNE INDUSTRIE DU BOIS TROP FAIBLE POUR L'EUROPE

La situation globale du déficit extérieur français correspond à la moyenne de la Communauté avec un déficit par habitant deux fois moindre qu'au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas mais deux fois supérieur à celui de l'Allemagne alors que l'Espagne et l'Italie sont proches de l'équilibre, et le Portugal et le Luxembourg excédentaires.

La France est excédentaire pour les seuls bois bruts tempérés. Elle est même le premier producteur de bois bruts de la Communauté devant l'Allemagne.

Cet avantage en terme de ressources forestières n'est pas suffisamment exploité puisque la France est déficitaire pour tous les produits transformés. C'est le seul pays de la Communauté dans ce cas, puisque même les Pays-Bas parviennent à dégager un excédent sur un ou deux créneaux du marché.

Si tous les autres pays de la Communauté sont déficitaires pour les produits les moins transformés, à l'exception de la Belgique et de l'Espagne excédentaires en panneaux, la situation y est beaucoup plus favorable pour les échanges de produits élaborés au point même que la Communauté est globalement excédentaire.

L'Italie compense par un très fort excédent en produits élaborés, notamment en meubles, son déficit en produits bruts et se détache nettement devant l'Allemagne, l'Espagne et même la Belgique et le Luxembourg, qui ont une industrie de seconde transformation développée et compétitive.

Au sein de la Communauté, la France a le plus fort déficit en produits finis. La situation y est particulièrement dégradée pour les meubles, y compris dans les échanges intra-communautaires.

Il faut aussi souligner que si la France a un déficit en pâtes à papier plutôt inférieur à celui de ses voisins, hormis l'Espagne et le Portugal, ses échanges en papiers et cartons sont nettement moins favorables que ceux de l'Allemagne ou de l'Italie.

Vers une réduction du déficit

Cette analyse rapide des échanges extérieurs des principaux pays de la Communauté traduit la faiblesse relative des industries du bois de la France (surtout meubles et travail mécanique du bois) par rapport à celles d'autres pays de la Communauté, y compris des pays les moins forestiers comme le Royaume-Uni ou les Pays-Bas qui importent massivement des produits de base et parviennent à limiter leur déficit en produits les plus transformés.

Les avantages que constituent notre ressource forestière et notre situation géographique centrale ne peuvent être pleinement valorisés qu'à la condition qu'existe une industrie de transformation compétitive et dimensionnée pour satisfaire les besoins du marché intérieur, ce qui n'est pas le cas en France, même si nos industries occupent la deuxième place de la Communauté derrière l'Allemagne pour la plupart des productions.

Globalement, on peut estimer que les échanges extérieurs de la France, déjà excédentaires pour l'exploitation forestière, doivent pouvoir être équilibrés assez rapidement en matière de produits de scierie, à la condition de poursuivre les efforts de modernisation de l'outil industriel de sciage résineux. Le rééquilibrage devrait pouvoir être atteint par les panneaux également. Le déficit doit se contracter nettement dans le secteur papetier et dans le travail mécanique du bois à terme de trois à cinq ans.

L'évolution récente du secteur ameublement demeure une bonne surprise. Mais il est à prévoir que la reprise des achats de meubles en France fera repartir les importations.

IMPORTANCE DES ÉCHANGES EN VOLUME : BILAN 1990 DE LA MATIÈRE BOIS

(en milliers de m³ e.b.r.)

	Importations				Exportations			
	Feuillus	Conifères	Indéterminé	Total	Feuillus	Conifères	Indéterminé	Total
1. Bois d'œuvre								
Grumes	1 024	711	—	1 735	1 544	469	—	2 013
Sciages	846	2 731	—	3 577	1 364	525	—	1 889
Traverses	—	—	84	84	—	—	395	395
Placages	—	—	1 026	1 026	—	—	547	547
Total BO	1 870	3 442	1 110	6 422	2 908	994	942	4 844
2. Bois d'industrie								
Bois de trituration	39	226	—	265	1 861	1 009	—	2 870
Panneaux	—	—	857	857	—	—	857	857
Pâtes	2 971	5 562	238	8 771	623	1 185	13	1 822
Papiers et cartons	—	—	13 534	13 534	—	—	8 497	8 497
Vieux papiers	—	—	3 369	3 369	—	—	2 105	2 105
Total partiel Bois de trituration et dérivés	3 010	5 788	17 998	26 796	2 484	2 194	11 472	16 151
Autres BI	2	29	—	31	8	37	—	45
Total BI	3 012	5 817	17 998	26 827	2 492	2 231	11 472	16 196
3. Bois de feu	—	—	17	17	—	—	113	113
TOTAL GÉNÉRAL	4 883	9 259	19 125	33 266	5 400	3 225	12 527	21 153

Pour le calcul de ce bilan, on prend en compte les importations et exportations françaises de bois brut et à quelques exceptions près (meubles et éléments de maisons préfabriqués notamment) de tous les produits dérivés du bois brut. Les volumes de ces produits transformés sont ramenés, à l'aide de coefficients techniques, en « équivalent de bois rond », c'est-à-dire en volumes de bois brut nécessaires à leur fabrication, et ajoutés aux volumes importés ou exportés des catégories correspondantes de bois brut.

Exemple : équivalent de sciages et de panneaux contreplaqués dans la rubrique « bois d'œuvre ».

Ce mode de calcul en équivalent de bois rond revient à introduire, surtout pour les bois d'œuvre, des importations et des exportations fictives non négligeables de déchets. Il interdit d'inclure dans ce bilan les échanges extérieurs réels de déchets de scierie notamment destinés aux usines de trituration, pour lesquels notre balance du commerce extérieur est encore excédentaire.

En définitive, le commerce extérieur du bois et des produits dérivés révèle les insuffisances de la filière-bois décrites par ailleurs :

- une ressource globalement abondante mais encore insuffisante en bois résineux,

B. CINOTTI

- une transformation encore trop faible,
- et surtout une distribution et des circuits commerciaux qui privilégient les achats extérieurs pour répondre à la demande intérieure.

B. CINOTTI
Ingénieur du GREF
INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL
1er, avenue de Lowendal
75007 PARIS

LES SOURCES D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX DU BOIS

- CINOTTI (B.). — L'AELE produit, la CEE consomme. — *AGRESTE Données*, n° 33, mars 1992, 4 p.
- CINOTTI (B.) *et al.*. — Graph'Forêt Bois, 1992. — *AGRESTE Séries*. — Paris, 1992. — 64 p.
- FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COMMERCE DU BOIS. — Revue mensuelle d'information.
- LAVARDE (P.). — Les Échanges extérieurs du secteur forêt-bois. — *Le Bois national*, 25 mai 1991, pp. 14-15.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT. — SCEES, revue trimestrielle, *AGRESTE Séries Commerce extérieur Bois et dérivés*.
- MORIN (G.-A.). — Commerce extérieur de la filière-bois. Évolution de la décennie en cours. — *Revue forestière française*, vol. XLI, n° 5, 1989, pp. 423-430.
- NOUVEL ÉCONOMISTE (Le). — Spécial export, numéro annuel.
- ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. — Annuaire des produits forestiers, publication annuelle.
- ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. — Bois et produits du bois. — 1991.
- ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. — Rapport et perspectives sur les produits, publication annuelle.
- ROCHOT (A.). — Un déficit de la balance commerciale : bois et produits dérivés, malgré d'importantes ressources forestières. — *Revue forestière française*, vol. XXXII, n° spécial « Société et Forêts », 1980, pp. 92-95.